



MAIRIE DE BURLATS
(Tarn)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le 07/05/2026
ID : 081-218100428-20260410-A2026_13_CCAS-AR



N° 2026_13

Arrêté du maire nommant des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Maire de Burlats,

- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 ;
- Vu la mise en place d'un nouveau conseil municipal à la date du 20 mars 2026 ;
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration (Le président + 7 élus municipaux + 7 membres désignés) ;

Il est proposé de nommer des personnes qualifiées qui participent à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Madame Edmonde LAKRICHI
- Madame Francine GOUT,
- Madame Dominique ESCAFRE,
- Monsieur Grégory JOLY,
- Madame Mélanie COULIBEU,
- Madame Monika LAURENT,
- Madame Sonia CABANNES

Article 2 :

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à BURLATS, le 10 avril 2026

Le Maire,

Serge SÉRIEYS

(Tarn)



Arrêté certifié conforme au registre